CentraleSupelec Alumni

CSA

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

CentraleSupelec Alumni
CSA

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Président,

Opinion

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A notre avis, les comptes annuels présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de l'association au 31 décembre 2025 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans le paragraphe « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle au regard des règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association, de présenter dans ces comptes annuels, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre audit des comptes annuels ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à ces normes et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une opinion avec réserve ou une opinion défavorable ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1er juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:
Isabelle Tracq-Sengeissen

Isabelle Tracq-Sengeissen

CENTRALESUPELEC ALUMNI

8 rue Jean Goujon

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS 2025

SOMMAIRE

BILAN ACTIF 3
BILAN PASSIF 4
COMPTE DE RESULTAT 5
ANNEXE 7
COMPTE DE RESULTAT VENTILE ASSOCIATION/GROUPES ET PROMOTIONS 23

CENTRALESUPELEC ALUMNI

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :	**152 518**	**141 241**	**11 277**	**13 784**
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,			-	
logiciels, droits et valeurs similaires	152 518	141 241	11 277	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	8 528
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			-	5 256
Immobilisations incorporelles:	**784 577**	**147 761**	**636 816**	**153 886**
Terrains				
Constructions			-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	
Autres immobilisations corporelles	784 577	147 761	636 816	23 264
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			-	130 622
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
Immobilisations financières :	**6 660 632**	**84 250**	**6 576 382**	**1 413 102**
Participations	970 968	5 000	965 968	965 968
Créances rattachées à des participations	5 000	5 000	-	
Autres titres immobilisés	5 632 642	33 550	5 599 092	427 333
Prêts	51 480	40 700	10 780	19 259
Autres immobilisations financières	542		542	542
TOTAL II	**7 597 726**	**373 252**	**7 224 474**	**1 580 772**
ACITIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	**43 127**	**43 028**	**99**	**99**
Créances :	**135 700**	**-**	**135 700**	**165 978**
Créances clients, usagers et comptes rattachés	57 064		57 064	51 985
Créances reçues par legs ou donations			-	-
Autres créances	35 683		35 683	17 704
Charges constatées d'avance	42 953		42 953	96 289
Valeurs mobilières de placement :	**1 770 609**	**-**	**1 770 609**	**6 723 174**
Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 318 431		1 318 431	3 907 998
Disponibilités	452 178		452 178	2 815 176
TOTAL III	**1 949 435**	**43 028**	**1 906 407**	**6 889 252**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)			-	
Ecarts de conversion et différencs d'évaluation Actif (VI)			-	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V+VI)	**9 547 161**	**416 280**	**9 130 881**	**8 470 024**

CENTRALESUPELEC ALUMNI

BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	**2 347 160**	**2 347 160**
Fonds propres statutaires	1 412 220	1 412 220
Fonds propres complémentaires	934 940	934 940
Fonds propres avec droit de reprise :	**758 655**	**758 655**
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	758 655	758 655
Ecarts de réévaluation		
Réserves :	**553 103**	**553 103**
Réserves statutaires ou contractuelles	163 165	163 165
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	389 938	389 938
Report à nouveau	4 112 317	3 488 609
Excédent ou déficit de l'exercice	201 193	623 708
Situation nette (sous total)	7 972 428	7 771 235
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**7 972 428**	**7 771 235**
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursés		
Avances conditionnés		
Droit du concédant		
Total II	**-**	**-**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	11 200	11 200
Total III	**11 200**	**11 200**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		8 032
Provisions pour charges	41 823	36 533
Total IV	**41 823**	**44 565**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 114	2 768
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçu sur commande	7 200	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 231	177 025
Dettes des legs ou donations	20 199	20 199
Dettes fiscales et sociales	174 972	192 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	442 500	-
Autres dettes	6 212	22 189
Produits constatés d'avance	198 002	228 038
Total V	**1 105 430**	**643 024**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	**9 130 881**	**8 470 024**

CENTRALESUPELEC ALUMNI

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	837 947	856 804
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	209 506	213 573
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	505 430	524 262
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 032	17 630
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	19 244	45 583
Total I	**1 580 159**	**1 657 852**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 611 277	1 363 179
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	35 581	30 494
Salaires	462 423	473 515
Cotisations sociales	220 854	214 013
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	54 018	28 070
Dotations aux provisions	5 290	5 372
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	61 201	46 627
Total II	**2 450 644**	**2 161 270**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**- 870 485**	**- 503 418**

COMPTE DE RESULTAT (en euros) - Suite	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation	1 012 192	944 148
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	106 200	214 778
Autres intérêts et produits assimilés	97	2 793
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	**1 118 489**	**1 161 718**
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22 750	11 480
Intérêts et charges assimilées		33
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	**22 750**	**11 513**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 095 739**	**1 150 205**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**225 254**	**646 787**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		10 583
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-**	**- 10 583**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	24 061	12 496
Total des produits (I + III + V)	2 698 648	2 819 570
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 497 455	2 195 862
EXCEDENT OU DEFICIT	**201 193**	**623 708**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	221 000	224 000
TOTAL	**221 000**	**224 000**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	221 000	224 000
TOTAL	**221 000**	**224 000**

CENTRALESUPELEC ALUMNI

ANNEXE

PREAMBULE

L'association CentraleSupélec Alumni a pour but d'établir entre tous les diplômés de l'Ecole CentraleSupélec, de l'Ecole Centrale de Paris et de l'Ecole Supérieure d'Electricité, des relations amicales, de solidarité et d'entraide.

Elle assure tant en France qu'à l'étranger la défense des titres et des diplômes délivrés par ces écoles, ainsi que la promotion des études scientifiques et du métier d'ingénieur.
Elle crée également des relations fortes et de proximité entre les diplômés et les élèves de l'Ecole CentraleSupélec.

Elle représente l'ensemble de ses Membres et défend leurs intérêts communs. Elle les accompagne tout au long de leur parcours professionnel et personnel, et leur facilite l'accès à l'emploi.
Elle contribue au rayonnement de la communauté CentraleSupélec au travers de tous ses groupements et de tous ses membres.

Les moyens d'action de CentraleSupélec Alumni, sont :

- -la tenue et la mise à jour du fichier des diplômés de l'Ecole CentraleSupélec, de l'Ecole Centrale et de l'Ecole Supérieure d'Electricité, ainsi que la diffusion de l'annuaire des diplômés,
- -la réalisation d'études, la publication de revues et d'ouvrages scientifiques et sociétaux,
- -la participation à des conférences, congrès et rencontres en tous genres, ou leur organisation,
- -l'entraide envers les élèves ou les diplômés, conjoints et ascendants par l'attribution d'aides ou de prêts,
- -l'aide et conseils en matière de carrières et d'emplois,
- -l'attribution de prix et de bourses,
- -la constitution de promotions et groupements internationaux, régionaux et professionnels,
- -le dépôt et la protection de toutes les marques nécessaires à son développement.

L'Association est à but non lucratif, les principales actions qu'elle mène sont réalisées bénévolement par ses Membres.

1.- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les travaux de réhabilitation des plateaux des 5^{e} et 6^{e} étages qui avaient débuté à la fin de l'exercice 2024, ont été achevés à la fin du premier semestre 2025.

2.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. CADRE COMPTABLE DE REFERENCE

Les comptes de l'Association sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et au règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Il n'est intervenu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Changement de méthode comptable :
Les règlements comptables applicables à l'association ont été modifiés avec effet sur les comptes ouverts dès le 1er janvier 2025 comme suit :

- Le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 a modifié le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général. Notamment, les opérations suivantes sont dorénavant comptabilisées dans le résultat d'exploitation :
a) les produits de cession et VNC des immobilisations cédées
b) les quotes-parts de subvention d'investissement rapportées au résultat : la présentation du montant de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt dans le résultat financier en N, alors qu'il était classé dans le résultat d'exploitation préalablement à l'application du Règlement.

Nous avons présenté le bilan et le compte de résultat de l'exercice N, ainsi que ceux de l'exercice N-1, conformément au nouveau règlement. Ces modifications de présentation ne constituent pas un retraitement des colonnes comparatives N-1, mais ont pour seul objectif de se conformer aux nouveaux modèles du bilan et compte de résultat.
Le montant des charges exceptionnelles sur opérations en capital de charges 2024 s'élève à 10.584€.

Le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 a modifié le règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 pour se conformer aux exigences du nouveau règlement ANC 2022-06. Ces modifications portent notamment sur la comptabilisation des legs, donations et assurance vie et sur les dotations complémentaires en cas de sorties d'immobilisations.
Sur l'exercice 2025, les dotations aux amortissements complémentaires sur les mises au rebut afférentes ont été comptabilisées dans le compte 652000 pour 6.362€.
A titre indicatif, le compte de résultat certifié en 2024 fut le suivant :

CENTRALESUPELEC ALUMNI

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	2024	2023
- Production vendue de biens	213 573	211 449
- Production vendue de services	524 262	492 898
Chiffres d'affaires net	**737 835**	**704 347**
- Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	17 630	37 595
- Cotisations	856 804	872 475
- Autres produits	45 583	24 089
- Subventions d'exploitation	-	-
Produits de tiers financeurs	-	-
- Concours publics et subventions d'exploitation		
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
- Ressources liées à la générosité du public		
*Dons manuels		
*Mécénats		
*Legs, donations et assurances-vie		
- Contributions financières		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 657 852**	**1 638 506**
- Achats de marchandises	-	-
- Variation de stocks	-	
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
- Autres achats et charges externes	1 363 179	1 445 720
- Impôts, taxes et versements assimilés	30 494	15 588
- Salaires et traitements	473 515	524 628
- Charges sociales	214 013	187 511
- Dotations aux amortissements	28 070	30 146
- Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	5 372	-
- Autres charges	46 627	56 404
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**2 161 270**	**2 259 997**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(503 418)**	**(621 491)**
Perte supportée ou bénéfice transféré		
- Produits financiers de participation	944 148	821 444
- Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances d'actif	214 778	140 668
- Autres intérêts et produits assimilés	2 793	14 369
- Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilères de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**1 161 718**	**976 481**
- Dotations financières aux amortissements et provisions	11 480	10 820
- Autres charges financières	33	237
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**11 513**	**11 057**
RESULTAT FINANCIER	**1 150 205**	**965 424**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**646 787**	**343 933**
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
- Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	350
- Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**-**	**350**
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	1 288
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 583	-
- Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**10 583**	**1 288**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(10 583)**	**(938)**
- Impôt sur les bénéfices	12 496	25 602
TOTAL DES PRODUITS	**2 819 570**	**2 615 337**
TOTAL DES CHARGES	**2 195 862**	**2 297 944**
EXCEDENT OU (DEFICIT)	**623 708**	**317 393**

2.2. DUREE DE L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée de 12 mois.

2.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ACTIF

2.3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent notamment les dépenses afférentes au site internet de l'association.

Les amortissements sont calculés linéairement sur 5 ans.

2.3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation estimée.

Les principales durées retenues en fonction de la nature des immobilisations concernées sont :

- Aménagements, agencements et installations :	10 ans
- Tavaux de rénovation des salons :	10 ans
- Mobilier et matériel de bureau, informatique et audiovisuel	3 à 5 ans

2.3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les titres de participations sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité. Si celle-ci est inférieure à celle à laquelle les titres sont enregistrés à l'actif, une provision pour dépréciation est constatée.
Conformément à ses statuts, l'Association CentraleSupélec Alumni est amenée à consentir des prêts dits d'honneur à certains anciens élèves. Une provision pour dépréciation est constatée sur les prêts dont le recouvrement s'avère compromis.

2.3.4. STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks, qui concernent des articles destinés à la vente, sont valorisés selon la méthode du premier entré/premier sorti (FIFO). Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles présentant une perte de valeur avérée par rapport à leur valeur de réalisation.

2.3.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'existe un risque de non-recouvrement des créances.

2.3.6. DISPONIBILITES

La trésorerie, constituée des comptes bancaires, est enregistrée à sa valeur nominale. Outre les disponibilités propres de l'Association, elle comprend les disponibilités placées sous forme de compte sur livret revenant aux groupements et aux promotions disposant de leurs propres comptes bancaires.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (first in, first out).

2.3.7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste enregistre la part des charges rattachables à l'exercice suivant.

2.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN PASSIF

2.4.1. FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs comprennent notamment les fonds propres qui s'entendent sans droit de reprise. Ils sont composés du :

- fonds de dotation qui garantit la solvabilité de l'Association à l'égard des tiers ;
- fonds de fondation et de secours qui contribue à apporter les ressources nécessaires aux entraides allouées par l'Association ;
- fonds de réserve constitué des autres ressources de l'Association qui concourent à l'équilibre de son fonctionnement et de ses activités.

Les donations et les legs avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition.

2.4.2. FONDS DEDIES

Les fonds dédiés de 11 200 € proviennent de la fusion avec l'association des Supélec au 1er janvier 2020.

2.4.3. FISCALITE

Au regard de la TVA, l'Association a un statut d'assujetti partiel qui conduit à appliquer un coefficient de déduction partiel sur la TVA grevant les charges et les investissements.

En matière d'impôt sur les sociétés, l'Association a identifié un secteur d'activité dit lucratif taxable à cet impôt.

2.4.4. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits perçus en 2025 relatifs à 2026 sont enregistrés en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice. Il s'agit des cotisations et des dons versés avec la cotisation ainsi que les abonnements à la revue.
Ils comprennent également les produits liés aux activités des groupes et promotions prévues pour 2026.

3.- AUTRES DONNEES CHIFFREES

3.1. IMMOBILISATIONS BRUTES (en euros)

Tableau des immobilisations - Cadre général				
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, droits similaires	144 917	7 601		152 518
Immobilisations incorporelles en cours	5 255	-	5 255	-
Total immobilisations incorporelles	**150 172**	**7 601**	**5 255**	**152 518**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations, agencements	19 187	603 757	-	622 944
Matériel de bureau et informatique	113 903	23 826	21 951	115 778
Mobilier de bureau	10 720	41 497	6 362	45 855
Immobilisations en cours	130 622	435 028	565 650	-
Total immobilisations corporelles	**274 432**	**1 104 109**	**593 963**	**784 578**
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	975 968	-		975 968
Autres titres immobilisés	439 633	5 193 697	688	5 632 642
Prêts et autres immobilisations financières	59 001	1 000	7 979	52 022
Total immobilisations financières	**1 474 602**	**5 194 697**	**8 667**	**6 660 632**
TOTAL GENERAL	**1 899 206**	**6 306 407**	**607 885**	**7 597 728**

Augmentations	**Augmentations de l'exercice**	**Ventilation des augmentations**				
		Virements		**Entrées**		
		De poste à poste	**Provenant de l'actif circulant**	**Acquisitions**	**Apports**	**Créations**
Total immobilisations incorporelles	7 601	5 255	-	2 345		-
Total immobilisations corporelles	1 104 108	565 650	-	538 458		-
Total immobilisations financières	5 194 697	-	-	5 194 697		-
TOTAL GENERAL		**570 905**	**-**	**5 735 500**		**-**

Diminutions	**Diminutions de l'exercice**	**Ventilation des diminutions**				
		Virements		**Sorties**		
		De poste à poste	**A destination de l'actif circulant**	**Cessions**	**Scissions**	**Mises hors service**
Total immobilisations incorporelles	**5 255**	**5 255**	**-**	**-**		**-**
Total immobilisations corporelles	**593 963**	**565 650**	**-**	**-**		**28 313**
Total immobilisations financières	**8 667**	**-**	**-**	**8 667**		**-**
TOTAL GENERAL	**607 885**	**570 905**	**-**	**8 667**		**28 313**

Les immobilisations financières concernent notamment les participations détenues par l'association CentraleSupélec Alumni à savoir (en euros) :

- La Maison des Centraliens SA		916.498
- CentraleSupélec Exed		49.470
- Manageurs SARL		5.000
	Participations	**970.968**

Les titres de Manageurs SARL, à savoir 5.000 €, ainsi que la créance rattachée à cette participation, à savoir 5.000 €, sont dépréciés en totalité, soit 10.000 € au total.

Les prêts et les autres immobilisations financières bruts sont notamment composés des prêts d'honneur pour 51.480 €. Leur échéance est généralement à plus d'un an. Les prêts et entraides présentant un risque de non-récupération sont dépréciés. Au 31 décembre 2025, cette dépréciation s'élève à 40.700 €.

Les « autres titres immobilisés » comprennent des titres de SCPI pour 63.667 €, les titres CS Venture pour une valeur brute de 507K€ (provisionnée à hauteur de 34K€), et un placement en contrat de capitalisation de 299K€ souscrit par l'Association en 2017 pour une durée initiale de 9 ans. Sa valeur au 31 décembre 2025 est de 361K€ soit une plus-value latente de 62K€.
L'Association a également investi 450K€ dans 2 fonds « verts » auprès de la Banque Transatlantique, et 4.297 M€ dans le fonds d'investissement « CSA Investissements » agréé par l'AMF le 8 août 2025.

3.2. AMORTISSEMENTS (en euros)

Etat des amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement ou fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, droits similaires			136 389	4 852		141 241
Total immobilisations incorporelles	5 ans	linéaire	**136 389**	**4 852**	**-**	**141 241**
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations, agencements	10 ans	linéaire	19 186	31 401	-	50 587
Matériel de bureau et informatique	3 ans ou 5 ans	linéaire	91 240	15 288	21 951	84 577
Mobilier de bureau	5 ans	linéaire	10 120	2 477	-	12 597
Total immobilisations corporelles			**120 546**	**49 166**	**21 951**	**147 761**
Immobilisations financières						
Total immobilisations financières	**N/A**	**N/A**	-	-	-	-
TOTAL GENERAL			**256 935**	**54 018**	**21 951**	**289 002**

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	**4 852**	**-**	**4 852**	**-**	
Immobilisations corporelles	**49 166**	-	**49 166**	-	
Immobilisations financières		-	-	-	
TOTAL GENERAL	**54 018**	**-**	**54 018**	**-**	

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	**21 951**	**-**	**-**	21 951
Immobilisations financières	-	**-**	-	-
TOTAL GENERAL	**21 951**	**-**	**-**	**21 951**

3.3. STOCKS DE MARCHANDISES

Ils concernent principalement des livres et des articles (cravates, tee-shirts, sacs, etc.) destinés à la vente. Ils donnent lieu, le cas échéant, à dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.4. AUTRES CREANCES (VALEUR NETTE) ET TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs débiteurs		
Fournisseurs avoirs à recevoir		
Divers personnel	1 400	1 400
Impôts sur bénéfices		
Taxe sur les salaires	1 156	
TVA déductible	10 343	13 261
Crédit de TVA	14 112	
TVA à régulariser		
Produits à recevoir		
Autres créances	8 672	3 043
TOTAL	**35 683**	**17 704**

Toutes les autres créances ont une échéance à un an au plus.

Tableau des dépréciations				
Rubriques	**Dépréciations à l'ouverture de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprises de l'exercice**	**Dépréciations à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	**61 500**	**22 750**	-	**84 250**
Stocks et en-cours	**43 028**			**43 028**
Créances	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	**104 528**	**22 750**	-	**127 278**

3.5. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	VARIATIONS DE L'EXERCICE			
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	**DOTATIONS**	**REPRISES**	**PROVISIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
Autres participations (I)	5 000			5 000
Créances rattachées à des participations (II)	5 000			5 000
Prêts (III)	39 200	1 500		40 700
Autres titres immobilisés (IV)	12 300	21 250		33 550
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Stocks	43 028			43 028
Clients	-	-	-	-
Autres créances	-			-
Sous-total (V)	*43 028*	-	-	*43 028*
Provisions retraite	36 533	5 290	-	41 823
Provisions pour risques et charges (VI)	8 032	-	8 032	-
TOTAL (I) à (VI)	**149 093**	**28 040,00**	**8 032**	**169 101**

Dotations et reprises d'exploitation	**5 290**	**8 032**
Dotations et reprises financières	**22 750**	**-**
Dotations et reprises exceptionnelles	**-**	**-**

3.6. FONDS PROPRES

TABLEAU DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	**A l'ouverture de l'exercice**	**Affectation du résultat**	**Augmentation**	**Diminution ou Consommation**	**A la clôture de l'exercice**
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 286 251				3 286 251
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	372 668				372 668
Report à nouveau	3 488 609	623 708			4 112 317
Excédent ou déficit de l'exercice			201 193		201 193
Situation nette	**7 147 528**	**623 708**	**201 193**	**0**	**7 972 429**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL		**623 708**	**201 193**	**0**	**7 972 429**

3.7. DETTES INSCRITES AU BILAN

	31/12/2025	31/12/2024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 200	
Clients créditeurs	0	94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 231	177 025
Personnel	53 638	49 708
Organismes sociaux	82 899	76 014
Autres impôts (taxe sur les salaires)	0	2 736
TVA collectée-à décaisser	9 604	31 009
Divers TVA		
Autres impôts et taxes assises sur les salaires	28 830	33 339
Dettes sur immobilisations	442 500	
Autres dettes	26 411	42 293
TOTAL	**905 313**	**412 218**

L'ensemble des dettes à une échéance à un an au plus à l'exception des dettes sur immobilisations.

3.8. TABLEAU DES OPERATIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les relations avec les entreprises liées à l'Association pour l'exercice 2025 sont décrites dans le tableau suivant :

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montants des transactions réalisées avaec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
SA MAISON CENTRALESUPELEC	Filiale	produit de 63.000€	prestation administrative et comptable
			-
SA MAISON CENTRALESUPELEC	Filiale	charge de 288.645€	mise à disposition de locaux et charges d'occupation afférentes
SARL MANAGEURS	Participation	charge de 4.380€	licence annuelle
Fonds de dotation IPCSA	Fondatrice	charge de 30.000€	don

3.9. ANALYSE DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer enregistrées parmi les dettes au passif du bilan concernent des factures fournisseurs non parvenues pour 85.469 € et des charges de personnel pour 82.066 € (provision pour congés payés et charges sociales y afférentes).

3.10. ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation se rapportant à l'exercice suivant pour 42.953 €.

Les produits constatés d'avance qui au 31 décembre 2025 s'élèvent à 198.002 € couvrent, entre autres, les cotisations, les dons et les abonnements encaissés avant la clôture de l'exercice mais qui concernent l'exercice suivant.

3.11. EFFECTIF, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

- L'effectif salarié moyen a été de 8 personnes, réparti en 6 cadres et 2 employés ou agents de maitrise.

- Au 31 décembre 2025, les indemnités de fin de carrière ont été évaluées à 41.823 €. Les principales hypothèses retenues pour déterminer cet engagement sont :

-taux d'actualisation : 3.96 %

-taux de revalorisation des salaires estimé à 2% par an,

-charges sociales patronales : taux de 45% dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite,

-droits conventionnels : Ingénieurs et cadres de la métallurgie,

-turnover : faible,

-départ à l'initiative du salarié : 100%.

3.12. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2025	2024
Régie publicitaire	118 000	120 500
Abonnements revue CSA	90 910	87 942
Autres	596	5 131
Sous total	**209 506**	**213 573**
Ventes de services (1)	505 430	524 262
TOTAL	**714 936**	**737 835**
Dont France	714 936	737 835

(1) dont produits liés aux activités des groupes et promotions en 2024 pour 378.700 € (358.986 € en 2024).

3.13. COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les cotisations 2025 s'élèvent à 837.947 € contre 856.804 € en 2024. Le fait générateur retenu est l'encaissement.
En ce qui concerne les contributions volontaires en nature, CSA a retenu l'ensemble des responsables des groupes, promotions et des commissions en appliquant les temps et périodicité correspondants, valorisés à 2 fois le SMIC.

3.14. CONTRIBUTION DES COMPOSANTES AUX CHARGES D'EXPLOITATION

La part des charges d'exploitation provenant des activités des groupes et promotions s'est élevée en 2025 à 378.171 €.

3.15. RESULTAT FINANCIER

Il provient essentiellement du dividende distribué en 2025 par la MAISON CENTRALESUPELEC pour un montant de 1.012.192 €.

3.16. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Non applicable en 2025

3.17. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

3.18. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en euros	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
1. Filiales détenues à + 50%											
Maison CentraleSupélec	305 848	13 547 390	82%	916 498	916 498			2 589 354	967 497	1 012 192	
2. Participations détenues entre 10 et 50%											
CS Exed (ex Centrale Recherche SA) (*)	350 000	3 188 474	32%	49 470	49 470			6 143 735	(852 778)	-	
Manageurs SARL (*)	25 000	(4 532)	20%	5 000	-	5 000		181 887	(851)	-	

(*) il s'agit des données 2024 qui sont les dernières informations disponibles et approuvées à ce jour

4.- EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Aucun événement, postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur les comptes ou sur l'information donnée dans l'annexe, n'est intervenu depuis le 31 décembre 2025.

5.- ENGAGEMENTS RECUS

Engagement hors bilan	**Montant**
Garantie financière reçue GROUPAMA	100 000
Total	**100 000**

6.- TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes	
	Commissaire aux comptes Ernst & Young
Honoraires afférents à la certification des comptes	19.074€
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que à la certification des comptes et la certification en matière de durabilité	
Total	**19.074€**

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

7.- TABLEAU DES EFFECTIFS

Répartition des effectifs par catégorie	
Catégorie de salariés	effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	-
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2
Cadres et ingénieurs	6
Total	**8**

CENTRALESUPELEC ALUMNI

COMPTE DE RESULTAT VENTILE ASSOCIATION/GROUPES ET PROMOTIONS

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice clos le 31/12/2025			2024
	CSA hors groupes et promotions	Groupes et promotions	GLOBAL	GLOBAL
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	837 947	-	837 947	856 804
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	209 506	-	209 506	213 573
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	126 730	378 700	505 430	524 262
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 032	-	8 032	17 630
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	19 244	-	19 244	45 583
Total I	**1 201 459**	**378 700**	**1 580 159**	**1 657 852**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 233 106	378 171	1 611 277	1 363 179
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	35 581	-	35 581	30 494
Salaires	462 423	-	462 423	473 515
Cotisations sociales	220 854	-	220 854	214 013
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	54 018	-	54 018	28 070
Dotations aux provisions	5 290	-	5 290	5 372
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	61 201	-	61 201	46 627
Total II	**2 072 473**	**378 171**	**2 450 644**	**2 161 270**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**- 871 014**	**529**	**- 870 485**	**- 503 418**
PRODUITS FINANCIERS :				
De participation	1 012 192	-	1 012 192	944 148
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	106 200	-	106 200	214 778
Autres intérêts et produits assimilés	92	5	97	2 793
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total III	**1 118 484**	**5**	**1 118 489**	**1 161 718**
CHARGES FINANCIERES :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22 750	-	22 750	11 480
Intérêts et charges assimilées				33
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total IV	**22 750**	**-**	**22 750**	**11 513**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 095 734**	**5**	**1 095 739**	**1 150 205**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**224 720**	**534**	**225 254**	**646 787**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				10 583
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-	-	**- 10 583**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	24 061		24 061	12 496
Total des produits (I + III + V)	2 319 943	378 705	2 698 648	2 819 570
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 119 284	378 171	2 497 455	2 195 862
EXCEDENT OU DEFICIT	**200 659**	**534**	**201 193**	**623 708**